

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00730

Numéro SIREN : 318 974 847

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE CENTREX

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2018 sous le numéro de dépôt A2018/034557

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

A2018/034557



5173322

Dénomination : FIDUCIAIRE CENTREX
Adresse : 18 avenue Félix Faure 69007 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 1980B00730
n° d'identification : 318 974 847

n° de dépôt : A2018/034557
Date du dépôt : 04/12/2018

Pièce : Ordonnance du Président du 03/12/2018



5173322

**REQUÊTE CONJOINTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**

LES SOUSSIGNES :

Monsieur David HUMBERT,
agissant en qualité de Président de la société FIDUCIAIRE CENTREX, SAS au capital de 915 000 euros, dont le siège est à LYON 69007, 18 avenue Félix Faure,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 318 974 847,

ET,

Monsieur David HUMBERT,
agissant en qualité de représentant de la société SFC GROUPE, Présidente de la société AUXYLIUM, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège est à LYON 69007, 18 avenue Félix Faure,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 793 760 596,

ont l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, dans le cadre de la fusion absorption de la société AUXYLIUM par la société FIDUCIAIRE CENTREX, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner un ou plusieurs Commissaire aux apports chargés, d'apprécier la valeur des biens apportés.

Afin de faciliter les opérations à venir, les soussignés se permettent de proposer, si besoin en était, la société SOFAGEC, représentée par Monsieur Philippe SALLE, 35 Avenue du Général De Gaulle, 69110 SAINTE FOY LES LYON, afin d'assumer les fonctions de Commissaire aux apports, aucune incompatibilité se s'opposant à sa nomination.

Présentée à Lyon
Le 26 novembre 2018





REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

ORDONNANCE

Nous, Thierry DUFAUD, Vice-Président du tribunal de commerce de Lyon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

Monsieur David HUMBERT, Président de la société FIDUCIAIRE CENTREX sise 18 avenue Félix Faure 69007 LYON RCS Lyon 318 974 847

Tendant à voir désigner un commissaire aux apports dans le cadre d'une fusion absorption de la société AUXYLIUM sise 18 avenue Félix Faure 69007 LYON RCS 793 760 596 par la société FIDUCIAIRE CENTREX ;

Vu les dispositions des articles L.225-147, R.210-19, R.225-7 et R.225-136 du code de commerce ;

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

La société SOCIETE FIDUCIAIRE AUDIT GESTION EXPERTISE
COMPTABLE SOFAGEC
35 avenue Général de Gaulle 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Représentée par Monsieur Philippe SALLE

inscrit sur la liste prévue à l'article L. 822-1 du code de commerce,

avec mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports envisagés,

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Lyon, le 03/12/2018

Le greffier,
Nadya MAMMERI

Le Vice-Président
Thierry DUFAUD

Frais de greffe de la présente ordonnance : 32.36 € TTC (22.05 € HT – 4.41 € TVA – 5.9 € débours)



Copie certifiée conforme
sur pages

